

Rencontre de Erevan du Conseil de l'Europe 2-3 septembre 2013

Libertés de religion, de conscience et de pensée

Interventions de François Becker (Réseau Européen Eglises et libertés)

Je ne pense pas qu'il y ait parmi nous une personne qui ne soit pas d'accord avec le fait que les Libertés de religion, de conscience et de pensée sont des libertés fondamentales et essentielles qui qualifie l'humanité. Aussi, le défi pour nous est de mettre en évidence les difficultés essentielles et les conflits qui peuvent apparaître dans la mise en œuvre et dans l'exercice de ces libertés, et de comprendre les raisons de ces difficultés pour pouvoir y remédier.

Puisque la société civile est particulièrement concernée par ces difficultés et ces conflits, la Conférence des OING du Conseil de l'Europe m'a demandé d'animer un groupe de travail sur droits de l'Homme et religions pour contribuer à de telles analyses et faire des propositions pour remédier aux difficultés ainsi identifiées. Ce groupe de travail a écrit un rapport encore provisoire sur "Droits de l'Homme et religions" dont le chapitre III aborde justement les conflits entre droits et libertés : libertés de religion, d'expression et objection de conscience. Ce rapport provisoire est accessible sur le site web de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe :

http://www.coe.int/t/ngo/Source/Conf_HR_GT_DH_religions_fr.pdf

La Conférence des OING a aussi adopté une série de recommandations aux Etats membres qui traite de quelques-uns des défis discutés ici :

http://www.coe.int/t/ngo/Articles/CONF_PLE_2013_REC4_HR_Religions_fr.asp

http://www.coe.int/t/ngo/Articles/CONF_PLE_2013_REC4_HR_Religions_en.asp

La Conférence des OING est en train de finaliser des propositions de réflexions et d'actions à l'attention des responsables religieux et des membres des organisations religieuses, ainsi qu'un appel aux citoyens, aux citoyennes et aux ONG sur plusieurs questions discutées au cours de cette rencontre.

C'est pourquoi j'aimerais relever une question de vocabulaire et deux difficultés parmi d'autres qui concernent plus particulièrement les personnes et les organisations (OING, Eglises, Syndicats, etc.), puisque les aspects politiques ont déjà été évoqués à plusieurs reprises.

Une question de vocabulaire d'abord :

Dans plusieurs interventions, les mots « islamophobie », « christianophobie », ont été employés. Ces mots me semblent dangereux et peuvent conduire à des conflits, particulièrement quand ils sont employés en association avec « antisémitisme ». Ils sont dangereux pour au moins deux raisons :

- ces mots identifient une personne à sa religion, réduisant dramatiquement son identité à sa religion. De plus quand ces mots sont associés à antisémitisme, cela crée un amalgame entre une religion et une ethnie.
- En assimilant une personne à sa religion, ces mots empêchent la critique normale d'une religion ou d'une philosophie. Puisque la critique de la religion est assimilée à la critique de la personne qui pratique cette religion. Ceci apparaît clairement quand on associe ces vocables à l'antisémitisme. En effet, l'antisémitisme est une violence faite à une personne pour ce qu'elle est dans son essence, alors que les autres mots devraient signifier critique d'une religion et non de la personne qui la pratique.

Il me paraît essentiel de proposer d'autres mots pour nommer les violences faites aux pratiquants d'une religion, à cause de leur religion, ce qui est contraire aux droits, par opposition aux critiques des religions qui sont incluses dans la liberté de pensée et la liberté d'expression.

La première difficulté à propos de l'exercice des libertés de religion, de pensée et de conscience que j'aimerais soulever concerne chaque personne, car elle est liée à ses convictions en relation avec la "vérité" et à son attitude personnelle vis-à-vis des autres.

Dans une société pluriconvictionnelle, chaque personne découvre que ce qu'elle pensait être la vérité ne l'est pas pour d'autres, que ses convictions, sa conception de l'humanité, de la vie, ses pratiques et ses habitudes fondées sur cette vérité, ne sont pas partagées par d'autres. Ainsi, la liberté de religion, la liberté de pensée de ceux et celles qui ne pensent pas comme nous, qui n'ont pas la même religion, ou qui, au sein même de notre religion, ont d'autres vues sur la vérité et d'autres manières d'être, nous oblige à nous interroger sur nos convictions et notre perception de la vérité. Cette remise en cause de nos convictions, de ce que nous pensons être, de la manière dont nous interprétons les textes fondateurs de notre religion et de ce qu'ils impliquent dans notre vie quotidienne, est parfois difficile à vivre et peut susciter de notre part des réactions de violence, de rejet, de mépris contraires aux droits de l'Homme.

Quelques propositions pour remédier à ces difficultés :

- faire prendre conscience à chaque personne qu'elle ne "possède" pas la vérité, mais qu'elle n'en perçoit seulement qu'un aspect, et donc que les autres peuvent en percevoir d'autres aspects intéressants à découvrir pour élargir sa perception de la vérité dans un dialogue respectueux des uns et des autres (*expérience du cylindre faite en séance : une vue limitée à deux dimensions (avec un seul œil) fait apparaître le cylindre comme un cercle quand on le regarde suivant son axe ou comme un rectangle quand on le regarde perpendiculaire à son axe. Les tenants de chaque point de vue ont tous les deux raisons et il ne leur sert à rien de se battre pour faire prévaloir leur point de vue. Au contraire en changeant de point de vue, chacun découvre que l'autre a aussi raison et prend conscience qu'il ne percevait qu'une partie de la vérité concernant cet objet. En s'ouvrant au point de vue de l'autre dans le dialogue, chacun découvre que ce que l'un prenait pour un cercle ou pour un rectangle n'était que leur perception d'un nouvel objet qu'il faut représenter à trois dimensions, le cylindre qui contient les deux aspects auxquels ils étaient limités.*)
- Eduquer à la connaissance de l'autre, acquérir un esprit ouvert, porter attention aux autres dans une reconnaissance et un respect mutuels.
- Faire la distinction dans un texte entre ce qui est dû au contexte socio-culturel, politique, historique de sa rédaction et ce qui est le message que ce texte veut signifier aujourd'hui et comment il serait alors formulé. En conséquence, rechercher à distinguer dans chaque religion et chaque pratique religieuse, ce qui est le fruit de la culture et du contexte social et politique au moment de son émergence et de son explicitation, de ce qui correspond à une expression de la foi faisant sens de nos jours. Cette recherche doit être faite de façon ouverte en incluant les diverses compétences et écoles de pensée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de chaque religion.
- Pratiquer un dialogue ouvert et franc, c'est à dire un dialogue qui respecte les personnes, mais pas nécessairement leurs convictions. Ce dialogue doit être multimodal, comme le dit Michel Aguilar, c'est à dire qu'il faut mener des dialogues interreligieux et interconvictionnels (c'est-à-dire incluant aussi des agnostiques et des athées), mais aussi des dialogues intra religieux et intraconvictionnels. En effet, il arrive à propos de questions controversées qu'il y ait d'avantage de différences entre les tenants de diverses positions au sein d'une religion, qu'entre les tenants d'une position donnée dans les différentes religions.
- Entreprendre des activités communes (activités sociales, charitables, sportives, culturelles, visites mutuelles, voyages, etc...) entre adeptes de diverses religions et courants de pensée de façon à mieux se connaître les uns les autres et dissiper la peur de l'autre qui peut être une source importante de violence et d'incompréhension. Un bon exemple de cela est donné par l'association COEXISTER (<http://coexister.fr/>)

Une seconde difficulté à propos de l'exercice des libertés de religion, de pensée et de conscience, apparaît quand la société dépénalise certaines manières d'être, certaines actes, certaines habitudes contraires à notre propre vision des choses.

C'est le cas par exemple du port de certains vêtements religieux, ou dans un autre domaine, de l'avortement dans certaines conditions, ou de notre attitude vis à vis des personnes homosexuelles, voir du mariage de personnes de même sexe, etc.. Si la liberté de pensée et la liberté d'expression donnent le droit d'exprimer dans les formes légales son opposition à ces pratiques, il est important de noter que **droit ne signifie pas obligation**. Ce n'est pas parce que l'avortement est dépénalisé dans certains cas que l'avortement est obligatoire ! Les libertés données aux autres ne sont pas nécessairement contre mes droits et mes libertés ! Ne pas imposer aux autres de vivre comme nous nous pensons qu'il faut vivre demande réflexion, attention et respect des autres.

Cependant, il est essentiel que les libertés, comme tout droit, soit exercées de façon responsable en laissant aux autres le droit d'exercer leurs libertés...

Il faut aussi noter que la manière de résoudre ces difficultés dépendent de l'espace dans lequel ces libertés sont exercées: le for intérieur, l'espace privé, l'espace public, la sphère publique, les entreprises, les espaces de service public, etc...